



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

schizophrénie

Question écrite n° 96723

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la prise en charge de la schizophrénie dont souffrent près de 600 000 personnes dans notre pays. Aujourd'hui, faute de réponses thérapeutiques adaptées, ou devant l'insuffisance des capacités d'accueil au sein des structures susceptibles de traiter de manière adéquate cette pathologie, ces personnes et leurs proches se trouvent bien souvent dans une situation de grand désarroi. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin d'améliorer les conditions de prise en charge de la schizophrénie, ainsi que l'accompagnement des familles qui se trouvent confrontées à cette maladie.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96723

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2010, page 13665

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)